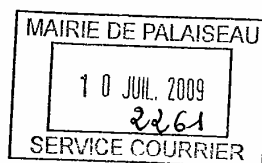


Le Président Directeur Général



Monsieur François Lamy
Député-Maire de Palaiseau
Hôtel de Ville de Palaiseau
91 rue de Paris
BP N°6
91125 Palaiseau Cedex

DAT91/78-MER.D-5029

Paris, le 8 juillet 2009

Cher

Monsieur le Député-Maire,

J'ai bien reçu la copie de la délibération de votre Conseil municipal relative à la mise en place d'un plan d'urgence pour la ligne B du RER pour palier les dysfonctionnements rencontrés actuellement sur cette ligne.

Elle subit, comme vous le savez, depuis le mois de septembre 2008, de nombreux incidents d'exploitation (signalisation, matériel,...) mais également des événements extérieurs (colis suspects, actes de malveillance, voyageurs malades, accidents graves de voyageurs,...). Ces difficultés, associées à une augmentation du nombre de voyageurs transportés (entre 3 et 5 % ces dernières années), rendent plus complexe la gestion quotidienne des circulations ferroviaires avec pour conséquences inévitables de nombreux retards, voire des suppressions de missions. Il en est de même sur la partie exploitée, au nord, par la SNCF. Les résultats globaux de la ligne en sont directement affectés.

Face à cette situation, la RATP et la SNCF, qui co-exploitent la ligne B, ont décidé d'unir leurs efforts pour inverser la tendance et concrétiser une série d'actions destinées à améliorer durablement la qualité de service, aussi bien en matière de régularité que d'information voyageurs.

Depuis le 26 janvier 2009, 35 % des trains qui circulent à l'heure de pointe du matin et du soir sur la ligne B sont interopérés, c'est-à-dire qu'ils sont conduits de bout en bout de la ligne, soit par des conducteurs RATP, soit par des conducteurs SNCF, sans "relève" à Gare du Nord. A l'automne 2009, 100 % des circulations seront interopérées après formation et habilitation des 600 conducteurs de la ligne.

Parallèlement, des aménagements spécifiques du Poste de Commande Centralisé de la ligne B, situé à Denfert-Rochereau, permettent depuis cette date de rapprocher physiquement, dans les mêmes locaux, des agents RATP et SNCF chargés de gérer l'information voyageurs de bout en bout de la ligne.

Cette situation nouvelle devra apporter des progrès immédiats, non seulement sur l'information voyageurs, bien sûr, mais, aussi sur l'organisation opérationnelle avec un circuit de décisions raccourci.

Par ailleurs, les trains de cette ligne feront l'objet, à partir de 2009 et jusqu'en 2014, d'une rénovation intégrale (119 rames MI 79, dont 68 RATP et 51 SNCF) qui permettra d'améliorer :

- Le confort des voyageurs (renforcement de l'accessibilité, agencement intérieur plus pratique et plus confortable, mise en place d'un système d'annonce sonore et visuel des arrêts) ;
- La sécurité des voyageurs (mise en place de la vidéoprotection à bord) ;
- La fiabilité du matériel (diminution des temps d'immobilisation et des coûts de maintenance) ;
- La régularité du trafic (mise en place d'un système de signalisation des problèmes d'ouverture et de fermeture des portes) ;
- Le budget de cette rénovation s'élève à 275 M€ (50 % pris en charge par le STIF et 50 % par la RATP et la SNCF).

Enfin, d'ici 2012, le nord de la ligne B du RER va bénéficier d'un important programme de modernisation des infrastructures : le programme RER B Nord +, coordonné par le STIF et financé par l'Etat, la Région Ile-de-France, la SNCF et RFF. Ce programme permettra également d'améliorer la régularité et le confort de la ligne. L'investissement est de 250 M€ avec :

- Deux voies réservées aux circulations de la ligne B,
- L'accessibilité assurée pour les personnes à mobilité réduite,
- L'amélioration de l'infrastructure (voies, aiguillages, signalisation, alimentation électrique, etc.).

Sachez que la RATP mobilise toutes ses forces pour améliorer le service rendu aux 870 000 voyageurs quotidiens de la ligne B (dont 30 000 sur la branche de Robinson) avec 528 trains assurés chaque jour de la semaine en 2009. *Je suis très conscient de nos insuffisances, mais avec nos équipes nous sommes complètement mobilisés pour améliorer le service.*
Je reste à votre entière disposition et vous prie d'agréer, Monsieur le Député-Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

et les plus cordiaux.

Pierre Mongin